

# ÉCOLE HUBERT-MAISONNEUVE

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement de l'école  
Hubert-Maisonneuve tenue le 7 juin 2023 à 18 h 30

### Présences :

Lessead Jaziri	Parent - représentant comité de parents
Nathalie Alexandre	parent
Isabelle Beauchemin	parent – substitut comité de parents
Valérie Morency	parent
Agathe Owona	parent
Geneviève Blais	enseignante
Joanie Mailhot-Poissant	enseignante
Xavier Gagnon	enseignant
Francis Gravel-Lamarre	enseignant
Nathalie Bélisle	soutien
Audrey Horvath	secrétaire du conseil d'établissement
Christine Gauthier	directrice
Louis-Philippe Labbée	directeur adjoint

### Absences :

Maryse Leblanc	soutien
Pascale Poirier	parent

♦♦♦

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du 10 mai
4. Suivi
5. Question du public
6. Calendrier scolaire 2023-2024
7. Plan d'évaluation 2022-2023
8. Prévision clientèle 2023-2024
9. Réfection cour d'école et stationnement été 2023
10. Budget initial 2023-2024
11. Règles de transférabilité 2023-2024
12. Cours d'été
13. Plan de lutte
14. Encadrement des contributions financières qui peuvent être assumés par les parents
15. Date CÉ extraordinaire
16. Date assemblée générale septembre 2023
17. Mot du représentant au comité de parents
18. Mot du personnel
19. Mot de la direction
20. Varia
21. Question à la direction
22. Levée de l'assemblée

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il y a quorum et l'assemblée débute à 19h10.

C.E.22-23/60

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Jaziri fait la lecture de l'ordre du jour.

Mme Beauchemin propose l'adoption de l'ordre du jour.

Mme Owona appuie cette proposition.

**Adopté à l'unanimité**

C.E.22-23/61

## 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 MAI 2023

Mme Mailhot-Poissant et M. Gravel-Lamarre proposent d'apporter des corrections au point 9. On devrait y lire: «Les résultats du sondage auprès du personnel et des parents **sont présentés** par Christine Gauthier. »

Mme Blais souligne que la correction suivante est nécessaire au point 15: « Le thème choisi par les élèvess est Disco! »

Mme Morency propose l'approbation du procès-verbal avec modifications.

M. Gagnon appuie cette proposition.

**Approuvé à l'unanimité**

## 4. SUIVI

a) Confirmation de la pré-rentrée (visite école)

a. M. Labbée présente les principales activités prévues lors de la pré-rentrée des élèves à l'automne 2023.

b. Il est demandé de préciser à quel moment les nouveaux élèves et leurs parents recevront leur confirmation du profil choisi. M. Barbeau explique qu'un premier indice parviendra lors de la remise de la facture-parent en juillet puisque le montant à payer correspondra au profil assigné. La confirmation finale se trouvera sur l'horaire de l'élève affiché sur Mozaïk au plus tard à la rentrée.

## 5. QUESTION DU PUBLIC

Aucune.

## 6. CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024

Mme Gauthier présente le calendrier scolaire 2023-2024. Il est proposé que le symbole de barre oblique verte soit utilisé pour illustrer la fin des étapes et qu'un symbole de rouleau de parchemin soit ajouté pour représenter la parution des bulletins dans Mozaïk-Parents.

## 7. PLAN D'ÉVALUATION 2022-2023

Mme Gauthier présente le tableau du plan d'évaluation 2022-2023. Elle explique les intentions pédagogiques qui ont mené à l'élaboration de ce plan. On demande des précisions à propos des jours de reprises: aucun cours n'est donné et seulement les élèves convoqués par leurs enseignants doivent se présenter à l'école pour reprendre une évaluation manquante, c'est-à-dire durant laquelle l'élève s'est absenté. Les appels de convocation à la reprise se feront le 16 juin. Le transport scolaire régulier sera offert lors de ces deux journées, donc un élève qui voudrait retourner à la maison sur l'heure du dîner devra prévoir lui-même son moyen de transport.

Mme Alexandre questionne la procédure en cas d'absence d'un élève lors d'un examen. Il est mentionné qu'en cas d'absence à une épreuve ministérielle, l'élève doit se présenter à une reprise organisée par l'administration des cours d'été en juillet. En ce qui

concerne les évaluations organisées par l'école, celles-ci seront reprises les 20 et 21 juin.

#### **8. PRÉVISION CLIENTÈLE 2023-2024**

Mme Gauthier présente les chiffres prévisionnels de la clientèle 2023-2024 en date du 7 juin.

Mme Alexandre demande si on observe une tendance de hausse de de baisse de clientèle. M. Barbeau précise qu'une hausse minime est prévu, mais que les moyennes restent stables comparément aux dernières années.

Mme Morency soulève un questionnement quant au nombre de groupes présentés dans lesquels plus d'élèves sont répartis selon le niveau scolaire. Mme Gauthier explique que les ratios d'élèves par groupe sont différents en première et en deuxième secondaire. En effet, un groupe de 1<sup>re</sup> secondaire peut accueillir un maximum de 28 élèves tandis qu'en 2<sup>e</sup> secondaire, un seul groupe peut en accueillir 29.

#### **9. RÉFECTION COUR D'ÉCOLE ET STATIONNEMENT ÉTÉ 2023**

Mme Gauthier informe les membres présents que le ministère de l'Éducation a octroyé des sommes pour le renouvellement des cours d'école du CSSMI. Hubert-Maisonneuve recevra un montant de 2.5 millions de dollars. La direction présente donc le plan de réfection de la cour d'école ainsi que les principaux éléments qui le composent. À ce projet, l'école contribuera financièrement pour une somme de 25 000\$ et la ville de Rosemère contribuera pour 15 000\$ en plus de s'être engagée d'assurer l'entretien du terrain synthétique.

C.E.22-23/62

#### **10. BUDGET INITIAL 2023-2024**

M. Barbeau explique la composition d'un budget initial et la démarche suivi au cours de l'année pour le réviser. Il présente les différents postes budgétaires et les dépenses diverses qui s'y rattachent. Mme Gauthier apporte plusieurs précisions au cours de la présentation du budget. Elle explique que certaines mesures dédiées permettent une plus grande latitude de distribution du budget. Par exemple, les sommes restantes des mesures conventionnées sont reportées au budget de l'année suivante alors que les mesures protégées ne sont pas transférables.

M. Jaziri remarque l'absence de la mesure 15200 pour la formation en réanimation cardio-respiratoire. La direction précise que cette mesure budgétaire est allouée seulement pour les élèves de la 3<sup>e</sup> année du secondaire.

Mme Blais propose l'adoption du budget initial 2023-2024.

M. Gravel-Lamarre appuie cette proposition.

**Adopté à l'unanimité**

C.E.22-23/63

#### **11. RÈGLES DE TRANSFÉRABILITÉ 2023-2024**

Mme Gauthier explique le principe des règles de transférabilité des mesures budgétaires. M. Jaziri précise que seulement les mesures dédiées peuvent être transférées.

Mme Blais propose l'adoption des règles de transférabilité 2023-2024 telles que présentées.

Mme Beauchemin appuie cette proposition.

**Adopté à l'unanimité**

**C.E.22-23/64 12. COURS D'ÉTÉ**

Mme Gauthier et M. Labbé expliquent qu'afin d'offrir un service éducatif estival aux élèves de l'école, la gestion des cours d'été doit être confiée à l'administration d'un autre établissement du CSSMI. Une procuration doit donc être signée afin de permettre aux élèves de suivre les cours d'été qui se tiendront à la Polyvalente Ste-Thérèse cette année. M. Jaziri, en tant que président du conseil d'établissement, signe la résolution.

Mme Owona propose l'adoption de l'organisation des cours d'été 2023.

Mme Morency appuie cette proposition.

**Adopté à l'unanimité**

**C.E.22-23/65 13. PLAN DE LUTTE**

Mme Bélisle présente les mesures du plan de lutte qui a été élaboré et suivi lors de l'année 2022-2023. Elle informe les membres présents que certaines mesures seront maintenues pour l'année prochaine en plus de spécifier celles qui seront bonifiées et développées lors de la prochaine année. Il est mentionné que le ministère de l'Éducation a mandaté les écoles d'ajouter une priorité concernant la protection des victimes d'agression à caractère sexuelle dans leur plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

Mme Morency questionne le conseil concernant les outils offerts aux parents en cas de situation de violence ou d'intimidation. M. Labbé réfère Mme Morency au site internet de l'école, sous l'onglet ressource. Il est convenu que les parents ont besoin d'être outillés pour recevoir les confidences sensibles de leurs enfants. M. Labbé évoque l'idée d'en faire un atelier/conférence lors de la prochaine édition du Colloque HM. L'ensemble des membres présents estime qu'il s'agit d'une excellente idée.

Mme Morency propose d'insérer le lien du site internet de l'école dans l'Info-Parents.

Mme Mailhot-Poissant propose l'adoption de la reddition de compte du plan de lutte 2022-2023.

M. Gagnon appuie cette proposition.

**Adopté à l'unanimité**

**C.E.22-23/66 14. ENCADREMENT DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES QUI PEUVENT ÊTRE ASSUMÉES PAR LES PARENTS**

Mme Gauthier présente les principes directeurs de l'encadrement. Elle explique que le CSS a rédigé le document initial et que celui-ci a été adapté par la direction afin qu'il reflète adéquatement la réalité de notre milieu scolaire. Il est convenu qu'aucun montant fixe ne sera inscrit pour baliser la contribution financière aux voyages et pour les photocopies.

Mme Bélisle propose le document de l'encadrement des contributions financières qui peuvent être assumées par les parents.

Mme Blais appuie cette proposition.

**Adopté à l'unanimité**

C.E.22-23/67

15. **DATE CÉ EXTRAORDINAIRE**

Mme Gauthier explique que les factures 2022-2023 devront être approuvées selon la résolution adoptée au point précédent, ce qui nécessite donc la tenue d'un CÉ extraordinaire.

M. Gravel-Lamarre propose de tenir la rencontre le 13 juin à 18h30 en virtuel. Ce CÉ extraordinaire aura lieu pour l'approbation des factures 2022-2023, le matériel scolaire demandé ainsi que les montants reliés aux profils et projets.

Mme Alexandre appuie cette proposition.

**Adopté à l'unanimité**

C.E.22-23/68

16. **DATE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SEPTEMBRE 2023**

Mme Horvath propose la date du 13 septembre à 18h30 pour tenir l'assemblée générale des parents.

Mme Beauchemin appuie cette proposition.

**Adopté à l'unanimité**

17. **MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS**

M. Jaziri rend compte de la rencontre du comité de parents ayant eu lieu le 11 mai dernier. La politique SEF-18 a de nouveau été abordée. La fermeture de l'école primaire Notre-Dame de St-Eustache a aussi été abordée. La procédure de règlement sur les plaintes autres que celles concernant le protecteur régional a été présentée. Les membres du conseil d'administration ont été désignés et M. Jaziri a reconduit son mandat au district 3. M. Jaziri relate la soirée du gala des bénévoles au comité de parents qui a eu lieu le 24 mai où Mme Beauchemin était invitée. Finalement, M. Jaziri informe les membres présents que la dernière réunion du comité de parents aura lieu le 8 juin.

18. **MOT DU PERSONNEL**

Nathalie Bélisle souligne le grand succès de la Danse des finissants. Plus d'une vingtaine d'adultes de l'école étaient présents de façon bénévole afin d'assurer la sécurité et le bon déroulement de la soirée. Mme Bélisle poursuit en résumant l'évènement marquant du Bingo de fin d'année. Une panoplie de prix ont été remis et l'ambiance était à la fête. M. Gravel-Lamarre résume la journée d'activité du 2 juin dernier lors de laquelle tous les élèves ont pu participer à des activités ou des sorties.

## **19. MOT DE LA DIRECTION**

Mme Gauthier remercie les membres du conseil pour l'accueil qu'ils lui ont réservé. Elle mentionne être très heureuse de son choix d'être présente à Hubert-Maisonneuve.

M. Labbée remercie les membres du conseil pour leur collaboration mutuelle. Il mentionne la chance que nous avons d'évoluer dans un milieu scolaire composé exclusivement du premier cycle du secondaire. Il souligne la richesse de l'école secondaire Hubert-Maisonneuve qui sont toutes les personnes qui la composent, autant élèves que membres du personnel qu'enseignant. M. Barbeau souligne que malgré la nécessité d'aborder les chiffres, il apprécie l'accueil que le conseil lui a réservé lors de ses présences en rencontre.

## **20. VARIA**

Mme Beauchemin souhaite remercier du fond du coeur toute l'équipe-école pour son implication. Elle mentionne que sa fille a beaucoup apprécié son passage à Hubert-Maisonneuve. Mme Beauchemin souligne la grande disponibilité des enseignants et des membres du personnel envers les élèves. Mme Beauchemin souligne que la passion des membres de l'équipe-école transparait dans leur présence et leur engagement auprès des élèves.

M. Jaziri mentionne que Mme Deneny occupe le poste de direction générale par intérim puisque Mme Joanne a eu un accident de vélo. Elle est actuellement hospitalisée à la suite d'un traumatisme crânien. M. Jaziri et les membres du CÉ souhaite un prompt rétablissement à Mme Joanne.

## **21. QUESTION À LA DIRECTION**

Aucune.

**C.E.22-23/69**

## **22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que l'assemblée soit levée à 21h31.

**La proposition est approuvée à l'unanimité**

Lessead Jaziri  
Président

Audrey Horvath  
Secrétaire